

**OFFICE DES CEREALES**  
**Consultation N°C2/0025/2023**

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réalisation des études techniques pour la construction de deux clôtures de protection de deux lots de terrain nus de l'Office des céréales situés à Beja ville.

Seuls les bureaux d'étude agréés ou autorisés par les autorités compétentes Catégorie B1 ou équivalent et les ingénieurs conseils spécialité génie civil peuvent participer à cette consultation

Les soumissionnaires intéressés, sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales.

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 4 du cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous plis fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissés, sous enveloppes fermées et scellées, libellées au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR – Consultation N°C2/0025/2023 : Réalisation des études techniques pour la construction de deux clôtures de protection de deux lots de terrain nus de l'Office des céréales situés à Beja ville.**

La validité des offres est fixée à **60 jours** après la date limite de la réception des offres.

Les offres doivent parvenir au plus tard le **18 mai 2023**, le cachet du Bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi .

Toute offre non conforme au cahier des charges ou qui est parvenue au delà de la date limite, sera rejetée.